



# **Fiches Thématiques**

*France*



# Échanges extérieurs

Au premier trimestre de 2007, les exportations de biens et services ont accéléré (+1,5 % contre +0,6 % au trimestre précédent), portées par les ventes de produits manufacturés. Les exportations totales devraient néanmoins ralentir au deuxième trimestre, pour revenir davantage en ligne avec l'évolution de la demande mondiale et de la compétitivité, quelque peu dégradée par l'appréciation du taux de change de l'euro.

Comme fin 2006, la croissance des importations de biens et services est restée modérée au premier trimestre de 2007 (+0,6 %). L'accélération des achats à l'étranger de produits manufacturés a été compensée par le fort repli des importations énergétiques, dû en grande partie à une grève survenue au port de Marseille. Le retour à la normale des achats d'énergie, combiné à la bonne tenue des importations manufacturières, devrait soutenir la progression globale des importations dans les trimestres à venir.

Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB serait de nouveau négative sur l'ensemble de l'année 2007 (-0,3 point), du fait notamment de l'impact défavorable de l'appréciation de l'euro.

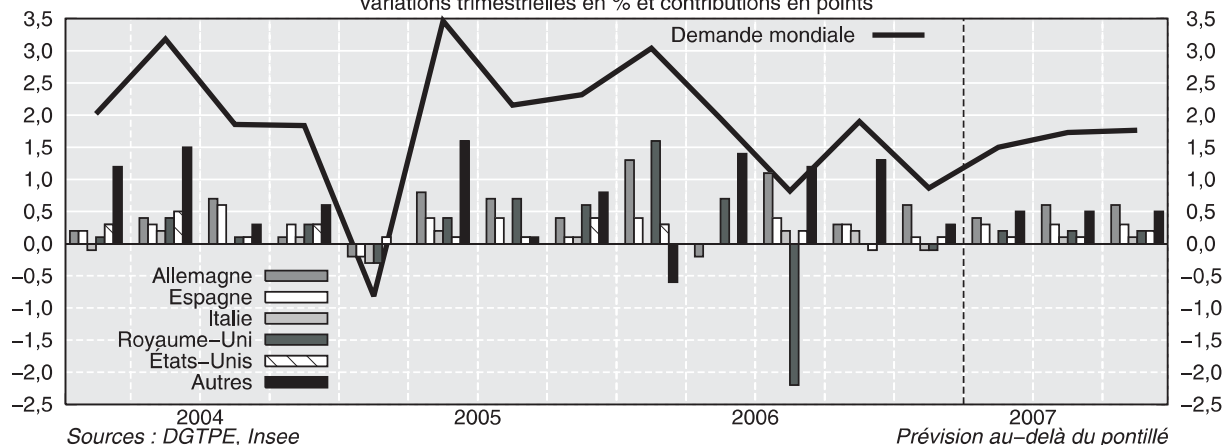
## La croissance des exportations fléchirait au deuxième trimestre avant de reprendre un rythme modéré

La croissance relativement soutenue des exportations de biens et services au premier trimestre de 2007 (+1,5 %, cf. tableau) est principalement imputable à des ventes de produits manufacturés dynamiques (+2,6 %). Ce dynamisme a concerné les biens intermédiaires (+4,4 %), les automobiles (+2,4 %) et, dans une moindre mesure, les biens d'équipement (+2,2 % suite notamment à la vente de 69 avions Airbus, soit un nombre record pour un premier trimestre).

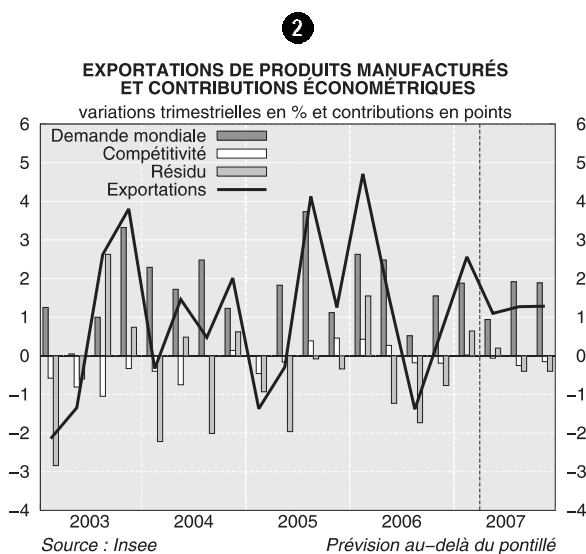
Pour le deuxième trimestre, les informations disponibles laissent présager une progression plus mesurée des exportations manufacturières. Certes, la demande mondiale adressée à la France progresserait de nouveau sensiblement (+1,5 %), toujours soutenue par la forte croissance des importations allemandes et espagnoles (cf. graphique 1). Mais les industriels interrogés en mai font part d'un léger repli de leurs carnets de commandes à l'étranger, sans doute parce que le taux de change effectif réel de la France, qui était stable depuis la mi-2006, s'est apprécié au printemps. Cette appréciation devrait amputer quelque peu la croissance des exportations manufacturières d'ici la fin de l'année (cf. graphique 2). Au total, les exportations de produits manufacturés croîtraient au deuxième trimestre moins fortement qu'au premier (+1,1 %).

1

**DEMANDE MONDIALE ET CONTRIBUTIONS PAR PAYS**  
variations trimestrielles en % et contributions en points



Sur la seconde partie de l'année, les ventes de produits manufacturés retrouveraient une croissance un peu plus soutenue (+1,3 % aux troisième et quatrième trimestres de 2007), en ligne avec la légère accélération de la demande mondiale. Sur l'ensemble de l'année, les exportations de produits manufacturés augmenteraient de +4,6 % après +8,4 % en 2006. Le ralentissement des exportations est toutefois artificiellement amplifié par les flux excessifs de téléphonie mobile, vraisemblablement liés à de la fraude, qui ont affecté la France comme d'autres pays européens en 2006 : corrigée de ce phénomène, la croissance des exportations manufacturières n'aurait atteint que +7,7 % en 2006 et s'élèverait à +5,3 % en 2007.



**Note de lecture :**

La courbe représente la croissance trimestrielle des exportations de produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale et le taux de change effectif réel (compétitivité). Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique, à ce taux de croissance. Par exemple, au premier trimestre de 2007, les exportations de produits manufacturés ont progressé de 2,6 % ; l'impact de la demande mondiale est évalué à +1,9 point, celui du taux de change effectif réel à 0,0 point. La contribution du résidu s'élève à 0,7 point.

N.B. : la contribution positive puis négative du résidu aux premier et troisième trimestres de 2006 s'explique en partie par des fluctuations tout à fait exceptionnelles des exportations de téléphones portables.

De leur côté, les exportations de produits agricoles et agroalimentaires devraient reprendre leur rythme de croissance tendanciel. En revanche, l'évolution des exportations de produits énergétiques serait chaotique : en particulier, la chute de 7,7 % du premier trimestre de 2007 devrait être suivie par une correction à la hausse au cours du trimestre suivant.

S'agissant des services, la tendance des exportations est clairement orientée à la baisse depuis près d'un an (rythme trimestriel moyen de -1,4 % en 2006). D'après les dernières enquêtes de conjoncture, cette baisse se poursuivrait dans les prochains mois, quoique de façon un peu plus atténuée.

Au total, les exportations de l'ensemble des biens et services progresseraient de 0,9 % au deuxième trimestre, puis de 1,1 % aux troisième et quatrième trimestres. Ainsi, la croissance des exportations s'élèverait à +3,1 % en moyenne sur l'année 2007, en retrait par rapport à la performance de l'an passé (+6,0 %). Corrigé des effets estimés de la fraude à la TVA, le ralentissement serait un peu moindre (+3,6 % en 2007, après +5,5 % en 2006).

**Les importations retrouveraient leur dynamisme**

Les importations de biens et services ont faiblement progressé au premier trimestre de 2007 (+0,6 %). En effet, le recul des achats en services et surtout en produits énergétiques a en partie gommé la vigueur des importations en produits manufacturés (+3,1 %). Cette dernière provient d'une forte croissance des importations d'automobiles (+6,0 %) et de biens d'équipement (+4,8 %), avec notamment l'achat de trois avions Boeing.

Au deuxième trimestre de 2007, le rythme de croissance des importations manufacturières serait moins soutenu, à l'image de la demande intérieure. En effet, la consommation en produits manufacturés devrait ralentir sensiblement (+0,4 % après +1,1 % au premier trimestre). L'investissement des entreprises, caractérisé par un contenu élevé en importations manufacturières, serait éga-

**Prévision de croissance des échanges extérieurs aux prix de l'année précédente chaînés**

évolution en %

	Variations trimestrielles								Moyennes annuelles	
	2006				2007				2006	2007
	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.		
<b>Importations</b>										
Ensemble des biens et services	1,3	2,9	-0,8	0,6	0,6	2,0	1,5	1,6	7,0	4,1
Produits manufacturés	1,7	4,6	-0,8	0,3	3,1	1,8	1,9	2,1	10,4	7,0
<b>Exportations</b>										
Ensemble des biens et services	3,2	1,0	-1,3	0,6	1,5	0,9	1,1	1,1	6,0	3,1
Produits manufacturés	4,7	1,5	-1,4	0,6	2,6	1,1	1,3	1,3	8,4	4,6

■ Prévision  
Source : Insee

lement moins dynamique (cf. graphique 3). Ainsi, les importations de produits manufacturés augmenteraient de 1,8 % au deuxième trimestre de 2007. Elles gagneraient en dynamisme sur le reste de l'année (+1,9 % au troisième trimestre et +2,1 % au quatrième), du fait de l'accélération des dépenses des ménages.

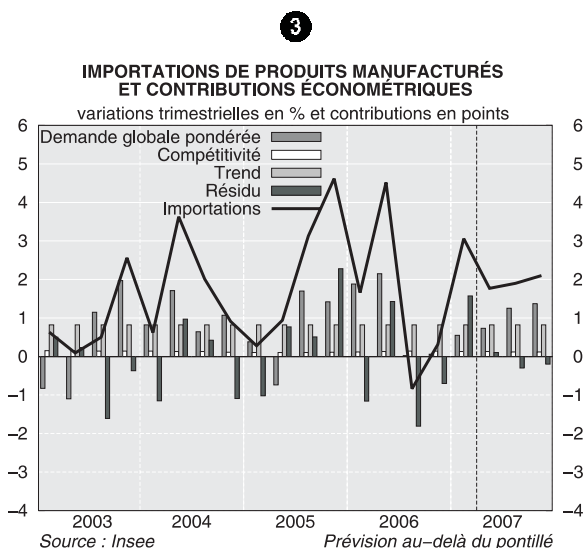
Au deuxième trimestre, l'évolution des importations de biens hors produits manufacturés serait fortement affectée par le rebond attendu des importations de produits énergétiques. Ce rebond interviendrait après une chute en début d'année de 10,9 %, en partie attribuable au mouvement de grève qui a paralysé les terminaux pétroliers à Marseille du 14 mars au 1<sup>er</sup> avril.

De leur côté, après plusieurs trimestres de croissance, les importations de produits agricoles et agroalimentaires se stabiliseraient au deuxième trimestre de 2007, l'enquête de conjoncture dans l'industrie de mai laissant attendre un mouvement de déstockage dans l'industrie agroalimentaire. Au second semestre, elles retrouveraient une croissance tendancielle (+1,0 % par trimestre), en ligne avec une demande toujours dynamique.

Les importations de services ont baissé régulièrement depuis près d'un an. Le mouvement de repli devrait toutefois s'atténuer au deuxième trimestre de 2007, au regard des derniers chiffres de la balance des paiements (-0,6 % après -2,5 % au premier trimestre). Cette inflexion pourrait même se poursuivre et permettre aux importations de services d'afficher une légère croissance au cours du second semestre (entre +0,1 % et 0,2 % par trimestre).

Au total, la croissance des importations de l'ensemble des biens et services s'établirait à +2,0 % au deuxième trimestre de 2007, puis à +1,5 % et à +1,6 % aux troisième et quatrième trimestres respectivement. Sur l'ensemble de l'année, elle serait de +4,1 % après +7,0 % en 2006. Hors effet fraude, la progression des importations serait de +4,4 % en 2007 (+6,7 % en 2006).

La contribution du commerce extérieur à la croissance serait donc négative sur l'ensemble de l'année 2007 (-0,3 point, comme l'an passé). ■



**Note de lecture :**

La courbe représente la croissance trimestrielle des importations de produits manufacturés. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande adressée par la France à l'étranger, un indicateur de compétitivité-prix à l'importation et une tendance temporelle (trend). Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique, à ce taux de croissance. Par exemple, au premier trimestre de 2007, les importations de produits manufacturés ont progressé de 3,1 % ; la demande adressée par la France à l'étranger explique 0,6 point de cette hausse, l'indicateur de compétitivité-prix à l'importation 0,1 point et la tendance temporelle 0,8 point. La contribution du résidu s'élève à +1,6 point pour ce trimestre.

# Recettes fiscales des administrations publiques

En 2006, les recettes fiscales perçues par les administrations publiques<sup>(1)</sup> ont légèrement accéléré, à + 5,7 % après + 5,0 % en 2005. Les recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine ont été plus dynamiques que l'année précédente (+ 8,8 % après + 5,6 %), essentiellement celles de l'impôt sur les sociétés (IS). Cependant, ce dynamisme a été contrebalancé par des rentrées moins vigoureuses de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) totale grevant les produits (+ 4,0 % après + 5,2 %). En outre, les rentrées d'impôts sur les salaires et la main-d'œuvre ont nettement ralenti (+ 4,9 % après + 8,5 %), de même que les recettes des autres impôts liés à la production (essentiellement la taxe professionnelle, avec + 3,7 % après + 5,0 %).

En 2007, les recettes des administrations publiques ralentiraient à + 2,4 %. Ce moindre dynamisme serait essentiellement dû aux recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+ 1,1 % après + 8,8 %), en lien notamment avec la réforme du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). Les impôts sur la production et les importations auraient de leur côté une croissance modérée.

## En 2006, ralentissement des recettes des impôts sur la production

Les impôts sur la production et les importations ont été un peu moins dynamiques en 2006 que

l'année précédente (+ 3,8 % après + 4,5 % en 2005, cf. tableau et graphique).

Les recettes de TVA, qui constituent la moitié de ces impôts, ont augmenté à un rythme soutenu, quoique en léger ralentissement par rapport à la hausse étonnamment forte de 2005 (+ 4,0 % après + 5,2 %). Les impôts spécifiques sur les produits<sup>(2)</sup> ont de leur côté sensiblement accéléré (+ 3,9 % après + 1,8 % en 2005), en particulier la TIPP.

Néanmoins, les recettes des impôts sur les salaires et la main-d'œuvre ont décéléré en 2006 (+ 4,9 %, après + 8,5 % en 2005). Ce ralentissement résulte, en premier lieu, de baisses des taux de l'assurance garantie salaire (AGS) au 1<sup>er</sup> janvier 2006 (passée de 0,35 % à 0,25 %) et au 1<sup>er</sup> juillet (de 0,25 % à 0,15 %). Il est dû, en second lieu, à la fin de la montée en charge de la contribution de solidarité instaurée au 1<sup>er</sup> juillet 2004.

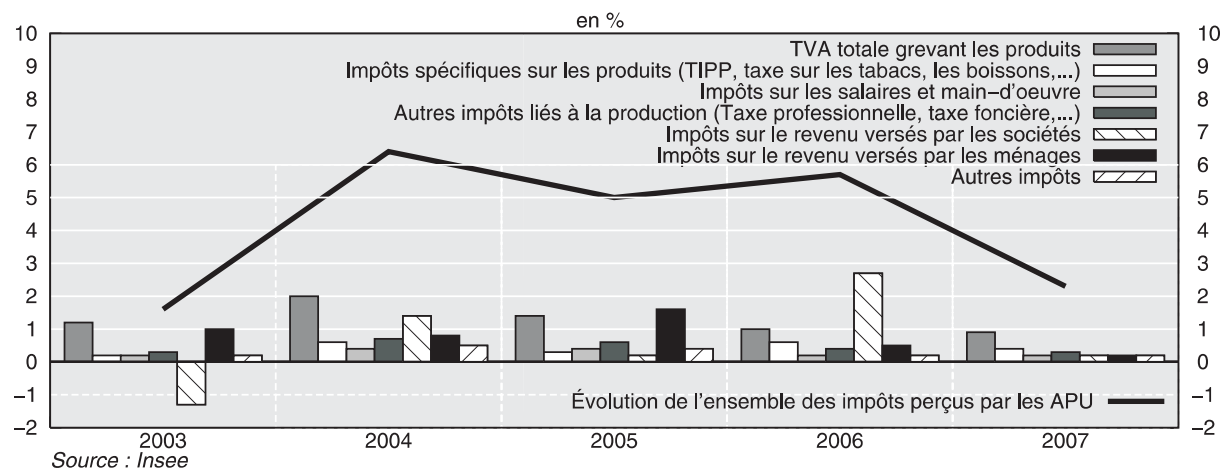
(1) Les recettes fiscales regroupent :

- les impôts sur la production et les importations, tels que la TVA, la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la taxe professionnelle, la taxe foncière,
- les impôts sur le revenu et le patrimoine des sociétés et des ménages,
- les impôts en capital, soit essentiellement les droits de mutation et de succession.

(2) Ces impôts contiennent notamment la TIPP, la taxe sur les tabacs et les produits de l'enregistrement de mutations.

(3) Ces impôts comprennent essentiellement la taxe professionnelle et la taxe foncière.

### CONTRIBUTION DES PRINCIPAUX IMPÔTS



Enfin, les autres impôts liés à la production<sup>(3)</sup>, perçus essentiellement au profit des collectivités locales<sup>(4)</sup>, ont également ralenti à + 3,7 % (+ 5,0 % en 2005), du fait de la mesure de dégrèvement de taxe professionnelle des investissements nouveaux, décidée en 2004 et dont l'effet se fait sentir en 2006.

### Accélération des recettes des impôts courants

Après une croissance de 5,6 % en 2005, les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine ont augmenté de 8,8 % en 2006. Les recettes d'impôts sur le revenu versés par les ménages au sens de la comptabilité nationale ont nettement ralenti (+ 1,6 % en 2006 après + 5,5 % l'année précédente). Cet écart de croissance, purement comptable, est lié au mode d'enregistrement de l'avoir fiscal par la comptabilité nationale<sup>(5)</sup> (cf. Note de conjoncture de juin 2006, encadré page 82). Hors cet effet comptable, les impôts sur le revenu versés par les ménages sont restés dynamiques en 2006, du fait de la hausse du revenu des ménages en 2005 et de la fiscalisation des plans d'épargne logement (PEL) de plus de 10 ans qui augmente les recettes de contribution sociale généralisée (CSG).

Les autres impôts sur le revenu et le patrimoine ont continué d'accélérer en 2006 (+ 9,5 % après + 9,0 % en 2005), avec notamment des recettes de taxe d'habitation et d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) toujours très dynamiques.

Les recettes des impôts sur le revenu versés par les sociétés, tels qu'enregistrés par la comptabilité nationale, ont augmenté très fortement en 2006, compte tenu du traitement comptable de l'avoir fiscal<sup>(6)</sup>. Hors cet effet comptable, les recettes d'impôts sur le revenu versés par les sociétés ont également nettement accéléré. Cette augmentation résulte du gonflement des bénéfices des sociétés, notamment financières, et de la poursuite de la réforme du régime des acomptes de l'impôt sur les sociétés (IS) qui accroît le montant du dernier acompte versé en décembre.

À l'inverse, les impôts en capital, constitués principalement des droits de succession et droits de donation, ont fortement diminué en 2006 (- 7,3 %, (4) La taxe d'habitation des ménages est enregistrée dans les autres impôts sur le revenu et le patrimoine.

(5) Le traitement de l'avoir fiscal par la comptabilité nationale est quasi neutre au niveau du total des impôts courants sur le revenu et le patrimoine et donc des recettes des administrations publiques.

(6) Comme précisé précédemment, le traitement de l'avoir fiscal par la comptabilité nationale est quasi neutre au niveau des recettes des administrations publiques.

## Impôts perçus par les administrations publiques <sup>(1)</sup>

(poids correspondant à l'année 2005)

	Moyennes semestrielles (variation en %)						Niveaux en milliards d'euros			Moyennes annuelles (variation en %)		
	2005		2006		2007		2005	2006	2007	2005	2006	2007
	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.	1 <sup>er</sup> S.	2 <sup>nd</sup> S.						
<b>Impôts sur la production et les importations (56,6 %)</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>2,3</b>	<b>265,5</b>	<b>275,6</b>	<b>284,6</b>	<b>4,5</b>	<b>3,8</b>	<b>3,3</b>
TVA totale grevant les produits (26,2 %)	2,2	2,5	2,1	1,1	1,9	2,4	123,2	128,1	132,8	5,2	4,0	3,7
Impôts spécifiques sur les produits (14,7 %)	1,0	0,2	2,5	2,4	0,5	2,1	68,4	71,0	73,0	1,8	3,9	2,7
Impôts sur les salaires et main-d'oeuvre (4,4 %)	2,0	2,1	4,1	-0,5	2,7	4,7	20,4	21,4	22,5	8,5	4,9	4,8
Autres impôts liés à la production (11,3 %)	2,4	2,2	1,8	1,6	1,0	1,2	53,1	55,0	56,3	5,0	3,7	2,4
<b>Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (41,5 %)</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>	<b>4,5</b>	<b>5,3</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>194,7</b>	<b>211,8</b>	<b>214,3</b>	<b>5,6</b>	<b>8,8</b>	<b>1,1</b>
Impôts sur le revenu versés par les sociétés (8,4 %)	-11,5	31,7	-12,0	64,8	-17,5	-2,2	39,5	52,4	53,2	2,8	32,5	1,5
Impôts sur le revenu versés par les ménages (29,2 %) <sup>(2)</sup>	7,3	-4,3	9,2	-9,7	5,8	0,6	137,1	139,3	140,3	5,5	1,6	0,7
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine (3,4 %)	8,1	5,4	8,8	-3,9	8,6	-6,5	16,0	17,5	18,0	9,0	9,5	3,0
<b>Impôts en capital (1,9 %)</b>	<b>4,5</b>	<b>6,7</b>	<b>-11,5</b>	<b>2,9</b>	<b>9,5</b>	<b>-10,7</b>	<b>9,0</b>	<b>8,3</b>	<b>8,8</b>	<b>4,6</b>	<b>-7,3</b>	<b>5,1</b>
<b>Total des impôts perçus par les APU</b>	<b>2,7</b>	<b>2,4</b>	<b>2,9</b>	<b>3,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>469,1</b>	<b>495,8</b>	<b>507,6</b>	<b>5,0</b>	<b>5,7</b>	<b>2,4</b>

Prévision

Les impôts sont classés et évalués ici selon les conventions de la Comptabilité nationale.

(1) Centrales, locales et de sécurité sociale.

(2) Recouvrant notamment l'impôt sur le revenu proprement dit (IRPP) et la CSG.

N.B. : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2005.

N.B. : certaines données comme la TVA totale grevant les produits et les impôts spécifiques sur les produits sont corrigées des jours ouvrables, ce qui a un effet sur les données annuelles.

N.B. : les chiffres présentés ici pour les impôts sur le revenu versés par les ménages et par les sociétés sont y compris retraitements comptables de l'avoir fiscal : ceci explique le fort gonflement de l'impôt versé par les sociétés et la forte baisse de l'impôt sur le revenu versé par les ménages (cf. encadré de la Note de conjoncture de juin 2006).

Source : Insee

après + 4,6 % en 2005 et surtout + 16,8 % en 2004). Cette baisse importante est due à la disparition au 31 décembre 2005 des mesures exceptionnelles favorisant les donations<sup>(7)</sup>.

### Un ralentissement des recettes fiscales en 2007

Les recettes fiscales des administrations publiques ralentiraient en 2007 (+ 2,4 % contre + 5,7 % l'an passé). Ce mouvement concernerait essentiellement les recettes des impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+ 1,1 % en 2007, après + 8,8 % en 2006), et dans une moindre mesure les impôts sur la production et les importations (+ 3,3 % après + 3,8 %).

Le léger fléchissement des impôts sur la production et les importations concernerait tout d'abord les autres impôts liés à la production (+ 2,4 % après + 3,7 %), en raison d'un ralentissement de la taxe foncière, habituel l'année précédant les élections

(7) Les donations consenties en pleine propriété entre le 25 septembre 2003 et le 31 décembre 2005 ont bénéficié d'une réduction de droits de 50 %.

municipales. Par ailleurs, la baisse des prix de l'énergie pèserait sur les impôts spécifiques sur les produits (+ 2,7 % après + 3,9 %) à travers la TIPP, mais aussi, dans une moindre mesure, sur les recettes de TVA totale grevant les produits (+ 3,7 % après + 4,0 %). Seuls les impôts sur les salaires et la main-d'œuvre progresseraient sur le même rythme qu'en 2006 (+ 4,8 % après + 4,9 %).

De son côté, le net ralentissement des recettes d'impôts courants sur le revenu et le patrimoine serait notamment imputable aux impôts sur le revenu versés par les sociétés, en lien avec la deuxième phase de la réforme du régime d'acomptes intervenue en décembre 2006. En effet, cette réforme, majorant le montant total d'acomptes versés fin 2006, diminue d'autant le solde attendu de l'IS au premier semestre de 2007 et pèserait donc sur la croissance des recettes d'IS entre 2006 et 2007.

Par ailleurs, les recettes d'impôts sur le revenu versés par les ménages ralentiraient en 2007 (+ 0,7 % après + 1,6 % en 2006). Toutefois le traitement comptable de la suppression de l'avoir fiscal cache un ralentissement beaucoup plus net (+ 0,7 % après + 6,5 % en 2006), dû à la refonte du barème de l'impôt sur le revenu, à l'augmentation de la prime pour l'emploi en 2007, ainsi qu'au contrecoup de la fiscalisation des PEL entrée en vigueur en 2006. ■

# Prix à la consommation

De décembre 2006 à mai 2007, l'inflation annuelle s'est repliée de 1,5 % à 1,1 % sous l'effet du reflux des prix des produits pétroliers et du gaz de ville. L'inflation sous-jacente (hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigée des mesures fiscales) s'est quant à elle stabilisée autour de 1,4 %.

Jusqu'à la fin de l'année 2007, le profil du glissement annuel des prix devrait être essentiellement dicté par celui des prix énergétiques. L'inflation d'ensemble s'abaisserait ainsi légèrement à 0,9 % en août, avant de se redresser à 1,4 % en décembre. L'inflation sous-jacente se stabiliserait autour de 1,5 % en fin d'année. Le repli du glissement annuel des prix des services de télécommunication en décembre 2007 masquerait les tensions haussières exercées sur l'inflation sous-jacente par la poursuite de l'amélioration du marché du travail.

## Le glissement annuel des prix énergétiques se redresserait à l'automne

Début 2007, l'inflation énergétique s'est contractée, les prix du pétrole et du gaz de ville ayant été plus bas qu'un an auparavant. Le glissement annuel des prix énergétiques s'est en effet établi à -1,5 % en mai après +1,7 % en décembre 2006 (cf. tableau).

D'ici à décembre 2007, la prévision s'appuie sur l'hypothèse d'un prix du baril de *brent* stabilisé à 65 dollars et d'un taux de change de 1,35 dollar pour un euro. En conséquence, le profil du glissement annuel des prix énergétiques serait dicté par les fortes variations du cours du *brent* une année auparavant. Celui-ci se situait autour de 70 dollars jusqu'en août 2006 avant de se replier significativement sur la fin de l'année 2006. Ainsi, l'inflation énergétique décroîtrait à -2,8 % en août 2007, avant de repartir à la hausse pour atteindre +3,2 % en décembre (cf. tableau).

L'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie pour les particuliers le 1<sup>er</sup> juillet ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les prix de l'électricité et du gaz à l'horizon de la fin de l'année.

## Les prix à la consommation

Regroupements IPC* (pondérations 2007)	Glissements annuels					Moyennes annuelles		
						évolution en %		
	avr. 2006	déc. 2006	mai 2007	juin 2007	déc. 2007	2005	2006	2007
Alimentation (16,6 %)	1,0	1,7	0,9	1,1	0,7	0,1	1,6	0,8
Tabac (1,8 %)	0,4	0,2	0,1	0,1	0,0	0,5	0,3	0,1
Produits manufacturés (31,4 %)	-0,5	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,5	-0,3	-0,1
Énergie (7,9 %)	9,1	1,7	-1,5	-0,5	3,2	10,1	6,5	0,0
<i>dont : produits pétroliers (4,8 %)</i>	11,2	-0,4	-2,9	-1,3	5,3	15,3	6,8	-1,1
Services (42,3 %)	2,3	2,7	2,6	2,5	2,6	2,6	2,5	2,6
<i>dont : loyers-eau (7,4 %)</i>	4,0	3,8	3,4	3,5	3,8	3,7	3,6	3,6
<i>services de santé (5,2 %)</i>	0,7	3,5	2,0	1,6	2,3	1,0	2,5	2,7
<i>transports-communications (5,0 %)</i>	-2,6	-0,3	1,2	0,8	0,1	1,0	-1,9	0,5
<i>autres services (24,7 %)</i>	3,2	2,7	2,7	2,7	2,7	3,0	2,9	2,7
<b>Ensemble (100 %)</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>1,2</b>
Ensemble hors énergie (92,1 %)	1,1	1,5	1,3	1,3	1,3	1,0	1,3	1,3
Ensemble hors tabac (98,2 %)	1,7	1,5	1,1	1,2	1,2	1,7	1,7	1,2
<b>Inflation sous-jacente (60, 9%)<sup>(1)</sup></b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,4</b>
<b>Ensemble IPCH*</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,5</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>

■ Prévision

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

\* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH).

Source : Insee

## Après un repli en été, l'inflation des produits alimentaires rebondirait en automne

Au premier semestre de 2007, les prix de l'alimentation se sont repliés (cf. graphique 1). Hors produits frais, la baisse de l'inflation alimentaire a été largement induite par la deuxième phase de la réforme de la loi Galland<sup>(1)</sup> applicable le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Sur les produits frais, le glissement annuel se situe en mai en dessous de celui de la fin de l'année 2006 : la baisse inhabituelle des prix des produits frais au premier trimestre (notamment des légumes) n'a été qu'en partie corrigée en avril, en raison de conditions climatiques défavorables<sup>(2)</sup>.

Au second semestre, la progression des prix des produits alimentaires non frais serait aussi soutenue que celle de l'année dernière. Elle serait entretenue par une demande active en bioéthanol, qui ferait augmenter les prix de certaines matières premières alimentaires importées. En faisant l'hypothèse de conditions climatiques conformes à la normale, la baisse des prix des produits frais serait plus forte cet été que l'année passée. À l'été 2006, les conditions climatiques très défavorables avaient en effet amoindri le repli saisonnier des prix des fruits et légumes frais. Ainsi, l'inflation dans l'alimentaire déclinerait à +0,3 % en septembre. Elle se redresserait à +0,7 % en fin d'année : la baisse inhabituelle de prix des légumes frais intervenue à l'automne 2006 ne devrait pas se reproduire (cf. tableau).

## L'inflation des produits manufacturés resterait proche de zéro

À la fin du premier trimestre de 2007, les prix des produits manufacturés sont revenus à leur niveau de fin 2006 (cf. tableau). Leur glissement annuel a baissé en janvier 2007, en raison de la réduction des prix lors des soldes d'hiver plus prononcée cette année. Puis les produits manufacturés se sont

renchérïs en mars, la baisse des prix des médicaments intervenue un an auparavant<sup>(3)</sup> ne s'étant pas reproduite (cf. graphique 1). Les prix des produits manufacturés se sont ensuite stabilisés jusqu'en mai.

Au second semestre de 2007, ils demeureraient à leur niveau de 2006, soit proches d'une inflation zéro. Les effets retardés de la légère accélération des prix à la production dans l'industrie manufacturière, enregistrée au second semestre de 2006, devraient être compensés par la baisse des prix des biens de consommations importés, en lien avec l'appréciation de l'euro de ce début d'année.

## L'inflation dans les services se stabiliserait

Après un rebond à 2,8 % en avril en raison d'une augmentation des prix des services de télécommunication, le glissement annuel des prix des services a baissé à 2,6 % en mai (cf. graphique 1). Le changement de nomenclature des actes médicaux, dont l'impact s'est ressenti un an auparavant, a en effet cessé de peser sur l'évolution des prix des services de santé.

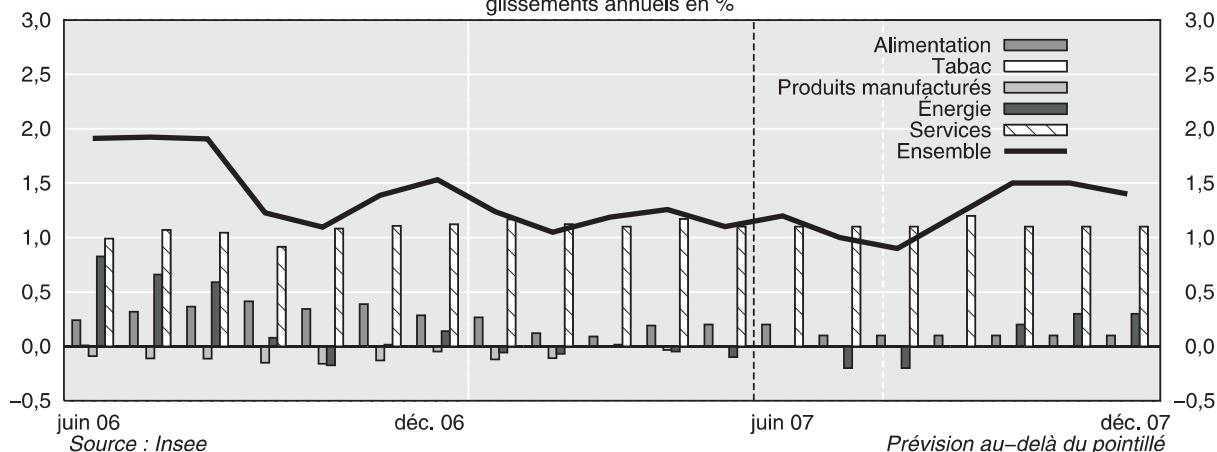
(1) Loi Dutreil du 2 août 2005 qui modifie l'article L442-2 du code de commerce. Cette loi permet de minorer le prix de revient des avantages financiers (ristournes, rémunérations des prestations commerciales) qui dépassent 20 % du prix unitaire net. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'abaissement du seuil à 15 % induit une nouvelle diminution du prix de revient que la grande distribution a pu répercuter sur les prix de vente.

(2) Les températures moyennes ont dépassé les normales saisonnières de trois à plus de cinq degrés selon les régions, et les précipitations enregistrées n'atteignaient pas 10 % des normales saisonnières sur la moitié du pays. Ce temps sec a eu pour conséquence de stimuler la demande de légumes frais et a rendu leur production plus onéreuse, poussant ainsi à la hausse les prix à la consommation.

(3) Le 24 janvier 2006, le ministère de la santé et des solidarités a décidé d'instituer des tarifs forfaitaires de responsabilité pour certains groupes génériques. Cette décision s'est traduite par une baisse significative des prix des médicaments au premier trimestre de 2006.

1

**DÉCOMPOSITION DE L'INFLATION EN FRANCE**  
contributions des grands postes  
glissements annuels en %



En décembre 2007, ce glissement serait identique à celui de mai. L'accélération des coûts salariaux unitaires, amorcée au second semestre de 2006, serait en effet comptablement compensée en fin d'année par un recul spécifique des prix des services de télécommunication.

Dans les services de santé, la hausse des honoraires des médecins généralistes (passage de la consultation de 21 à 22 euros) et le relèvement du prix de certains actes de soins des infirmières libérales en juillet conduiraient à une légère remontée du glissement annuel jusqu'à 2,3 %, à la fin de l'année (cf. tableau).

Parallèlement, les prix des autres services subiraient une poussée en septembre, à l'occasion de l'organisation en France de la coupe du monde de rugby. Cet événement aurait pour conséquence d'amoinrir la baisse saisonnière des prix dans l'hôtellerie et la restauration. En fin d'année, le glissement annuel des prix des autres services se situerait, comme en mai, à 2,7 %.

Inversement, à l'automne, l'inflation des télécommunications devrait légèrement s'infléchir, à la suite de la décision prise par la Commission européenne de plafonner les prix des appels sur téléphonie mobile à destination de l'étranger. Cet infléchissement s'accroîtrait en décembre car les prix avaient sensiblement augmenté un an plus tôt avec l'arrêt d'une offre promotionnelle exceptionnelle de l'un des opérateurs.

Le glissement annuel des prix des transports et des télécommunications diminuerait ainsi à 0,1 % en fin d'année.

### L'inflation sous-jacente se maintiendrait à 1,5 % en décembre

En début d'année, l'inflation sous-jacente est restée stable par rapport à décembre 2006<sup>(4)</sup>. La baisse des prix des produits importés, induite par l'appréciation de l'euro, et celle des prix alimentaires, liée à la deuxième phase de la réforme de la loi Galland, ont neutralisé les effets retardés de la hausse des prix à la production intervenue au premier semestre de 2006.

En fin d'année, l'inflation sous-jacente se maintiendrait autour de 1,5 %. La diminution du glissement annuel des prix des services de télécommunication (cf. supra) masquerait les tensions haussières exercées sur l'indice des prix des services par l'amélioration sur le marché du travail et la hausse des coûts salariaux unitaires qu'elle a entraînée.

### Une inflation d'ensemble rehaussée par le redressement de l'inflation énergétique à l'automne 2007

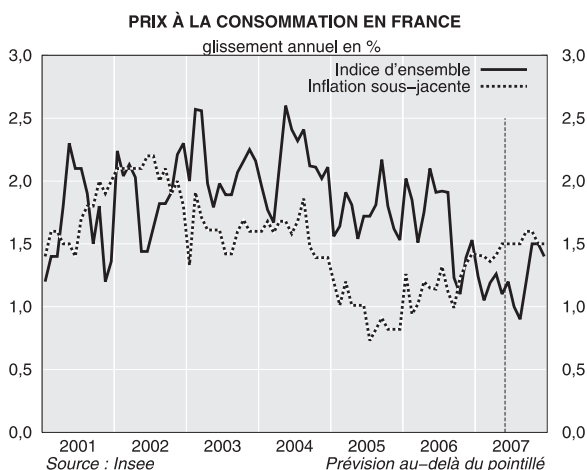
À partir du printemps, le profil de l'inflation d'ensemble serait essentiellement dicté par celui du glissement annuel des prix énergétiques : elle passerait de 1,1 % en mai à 1,4 % en décembre. L'inflation sous-jacente quant à elle se stabiliserait autour de 1,5 % (cf. graphique 2).

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) suivrait une hausse similaire à celle de l'indice des prix à la consommation (IPC), passant de +1,2 % en mai à +1,5 % en décembre 2007 (cf. graphique 3).

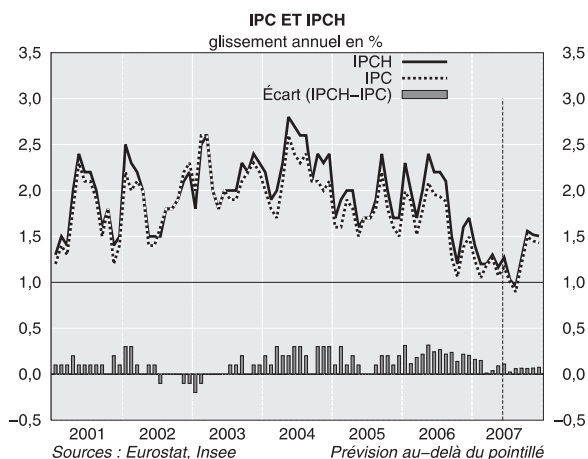
Toutefois, en moyenne annuelle, l'inflation d'ensemble diminuerait, passant de 1,6 % en 2006 à 1,2 % en 2007. Les replis significatifs des composantes énergétique et alimentaire feraient plus que compenser la légère hausse de l'inflation sous-jacente. ■

(4) L'augmentation du glissement annuel des prix des médicaments au premier trimestre de 2006 n'a pas eu d'impact sur l'inflation sous-jacente, étant donné que l'indice sous-jacent n'inclut pas les produits de santé.

2



3



# Emploi

En 2006, 256 000 emplois ont été créés dans l'ensemble de l'économie française. Cette progression tient en grande partie à l'accélération des créations d'emploi dans les secteurs marchands. Elle a également bénéficié de l'évolution toujours dynamique dans les secteurs non marchands, où l'emploi aidé a progressé.

En 2007, l'emploi resterait très dynamique, avec environ 300 000 créations de postes, porté par la hausse importante déjà observée au premier trimestre. Dans les secteurs marchands non agricoles, 240 000 postes salariés seraient créés cette année contre 155 000 en 2006. Les secteurs de la construction et des services demeureraient porteurs, tandis que l'industrie continuerait à perdre des emplois, mais à un rythme moindre. Dans les secteurs non marchands, le stock d'emplois aidés serait en revanche en légère diminution.

## Après un excellent premier trimestre, croissance solide de l'emploi salarié marchand

L'emploi salarié des secteurs principalement marchands hors agriculture a été dynamique en 2006 (+155 000). Les chiffres du premier trimestre de 2007 sont en nette accélération par rapport aux trimestres précédents, atteignant 108 000 créations de postes. Ce dynamisme est la conséquence de la meilleure tenue de l'activité depuis fin 2005 mais semble aussi traduire un ralentissement des gains de productivité apparente du travail. Les gains de productivité avaient déjà légèrement baissé en 2006, passant de +1,9 % à +1,7 %, et diminueraient encore en 2007 à +0,9 %, sensiblement en deçà de la tendance enregistrée sur la période récente (cf. graphique 1).

Avec le maintien de la croissance sur un rythme proche de 2,5 % jusqu'à la fin 2007, l'emploi salarié marchand resterait bien orienté. Il gagnerait 240 000 postes sur l'année, avec une légère décélération au deuxième trimestre, par contrecoup des très nombreuses créations d'emploi intérimaire observées au premier trimestre (cf. graphique 2 et tableau 1)<sup>(1)</sup>. Celles-ci peuvent pour partie être interprétées comme une correction après un quatrième trimestre assez faible, mais sont vraisemblablement également pour partie attribuables au fort dynamisme de l'industrie manufac-

turière ce trimestre-là. La progression de l'emploi salarié marchand serait essentiellement tirée par la croissance. L'impact des contrats aidés (principalement les contrats en alternance, les contrats initiative emploi et le revenu minimum d'activité marchand) sur l'évolution de l'emploi marchand resterait en revanche quasiment nul, comme c'est le cas depuis plusieurs années maintenant (cf. graphique 2).

## La chute de l'emploi industriel s'affaiblit

Alors que l'activité a repris (cf. fiche « Production »), l'industrie a perdu moins d'emplois en 2006 que les années précédentes (-65 000, contre -87 000 en 2005 et -91 000 en 2004, cf. graphique 3). Au premier trimestre de 2007, les destructions d'emploi ont été inférieures à la tendance des dernières années. Parallèlement, après une amélioration progressive depuis le printemps 2005, l'opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution attendue de leurs effectifs s'est stabilisée à l'hiver 2006-2007 (cf. graphique 4). Les destructions d'emploi devraient donc être plus faibles en 2007 que l'année précédente, avec 54 000 emplois en moins.

(1) En 2005 et 2006, respectivement 280 000 et 510 000 intentions d'embauche en CNE ont été déclarées. Les résultats de deux enquêtes menées conjointement par la Dares et l'Acoss ne permettent pas d'estimer précisément le nombre d'emplois créés par le dispositif, mais fournissent des informations utiles sur certains des mécanismes en jeu. D'une part, les taux de rupture des embauches en CNE sont évalués entre 30 % à 40 % au cours des six premiers mois et à 50 % au bout d'un an (à comparer à environ 20 % au bout de six mois pour les CDI et 35 % à 60 % pour les CDD selon la même enquête de la Dares). Compte tenu de ces taux de rupture estimés, le nombre de salariés en CNE aurait été d'environ 200 000 fin 2005 et d'environ 400 000 fin 2006. D'autre part, la part de ces emplois qui n'auraient pas été créés si le CNE n'avait pas existé serait comprise entre 8 % et 9 % selon les opinions déclarées par les employeurs et la part de ces emplois qui auraient été créés, mais plus tard, serait de 17 %. Si l'on tient compte de l'ensemble des informations disponibles, l'effet net correspondant serait estimé entre 5 000 et 15 000 emplois par trimestre en 2005 et 2006. En 2007, si on prolonge la tendance récente des déclarations d'embauche, l'effet net sur l'emploi du CNE devrait être de l'ordre de 10 000. Ces estimations restent fragiles, puisque basées sur des opinions déclarées et sur un certain nombre d'hypothèses de calcul, et non sur une véritable évaluation ex post à partir de données microéconomiques.

## L'emploi dans la construction ne s'essouffle pas

La construction a créé environ 55 000 emplois en 2006 (après +47 000 en 2005). Il s'agit de la plus forte progression depuis 2000 (+4,1 % sur l'ensemble de l'année). Au premier trimestre de 2007, les créations d'emploi ont progressé de 0,7 % dans ce secteur, soit un peu moins qu'en moyenne l'année dernière. De plus, les chefs d'entreprise sont légèrement moins optimistes début 2007 qu'ils ne l'étaient courant 2006, ce qui suggère un léger tassement par rapport à l'an passé (cf. graphique 4). D'ici la fin de l'année, la progression de l'emploi dans la construction serait donc comprise entre + 0,7 % et + 0,8 % par trimestre. 43 000 emplois supplémentaires seraient ainsi créés cette année dans le secteur de la construction en dépit des difficultés de recrutement décrites par les enquêtes de conjoncture.

## L'intérim, mais également les autres services marchands, tirent fortement le tertiaire à la hausse

Le secteur tertiaire marchand a créé 164 000 emplois en 2006. En effet, l'emploi dans l'ensemble des services marchands, dont l'intérim, a été très dynamique. Au premier trimestre de 2007, le nombre de créations d'emploi a été particulièrement élevé, notamment dans l'intérim.

Après cette forte progression, l'emploi dans les services marchands reviendrait sur des rythmes plus habituels, comme le suggèrent les chefs d'entreprise interrogés dans l'enquête de l'Insee dans les services (cf. graphique 4). Environ 190 000 emplois seraient ainsi créés dans ce secteur en 2007 (soit un rythme de +0,5 % à +0,8 % par trimestre d'ici la fin de l'année). Dans le même temps, l'emploi dans le commerce resterait sur ses rythmes de

**Tableau 1**  
**Évolution de l'emploi**

	Glissements trimestriels taux d'évolution en % - CVS								Glissements annuels taux d'évolution en % - CVS			Niveaux de fin d'année en milliers - CVS		
	2006				2007				2005	2006	2007	2005	2006	2007
	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T.	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.						
<b>Salariés des secteurs concurrentiels (1)+(2)</b>	0,2	0,4	0,3	0,2	0,6	0,3	0,3	0,3	0,7	1,1	1,6	17 526	17 722	18 001
<b>Salariés des secteurs principalement marchands * (1)</b>	0,2	0,4	0,3	0,2	0,7	0,2	0,3	0,3	0,6	1,0	1,5	15 531	15 686	15 926
Industrie :	-0,4	-0,5	-0,4	-0,4	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-2,2	-1,7	-1,4	3 782	3 716	3 663
dont :														
Industries agro-alimentaires	-0,1	-0,4	-0,3	-0,3	0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-1,2	-1,1	-0,4	565	559	557
Énergie	0,2	-0,3	-0,5	-0,2	0,3	-0,4	-0,2	-0,2	-1,1	-0,7	-0,6	235	233	232
Industrie manufacturière	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4	-0,4	-0,5	-0,4	-0,5	-2,5	-1,9	-1,7	2 982	2 924	2 874
Construction	1,0	0,9	1,1	1,1	0,7	0,8	0,8	0,7	3,6	4,1	3,1	1 351	1 407	1 450
Tertiaire essentiellement marchand	0,3	0,6	0,4	0,2	1,0	0,4	0,5	0,5	1,2	1,6	2,4	10 398	10 563	10 813
dont :														
Commerces	0,2	0,2	0,2	0,1	0,4	0,2	0,2	0,1	0,4	0,7	0,9	3 026	3 047	3 076
Transports	0,3	0,1	0,3	0,1	0,6	0,4	0,4	0,3	-0,2	0,8	1,7	1 066	1 075	1 093
Services marchands (y compris intérim)	0,3	1,1	0,6	0,2	1,5	0,5	0,6	0,8	2,1	2,3	3,4	5 581	5 707	5 900
Activités financières	0,0	0,0	0,3	0,8	0,5	0,2	0,4	0,4	0,7	1,1	1,5	725	733	744
<b>Salariés des établissements privés des secteurs principalement non marchands (2)</b>	0,3	0,5	0,5	0,8	0,3	0,6	0,6	0,6	1,5	2,0	2,0	1 995	2 036	2 076
	Glissements semestriels prévus taux d'évolution en % - CVS								Glissements annuels taux d'évolution en % - brut			Niveaux de fin d'année en milliers - brut		
	2006				2007				2005	2006	2007	2005	2006	2007
	S1		S2		S1		S2							
<b>Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)</b>	...		...		0,6		0,2		0,8	1,4	0,8	6 863	6 956	7 013
<b>EMPLOI TOTAL</b>	...		...		0,7		0,5		0,6	1,0	1,2	24 871	25 132	25 435

■ Prévission

\* Secteurs EB-EP

... : résultats non disponibles

Note de lecture : l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels a augmenté de 1,1 % en 2006, pour atteindre un niveau de 17 722 000 au 31 décembre 2006. Il progresserait de 1,6 % sur l'ensemble de l'année 2007, soit 279 000 créations d'emploi sur l'année.

Source : Insee

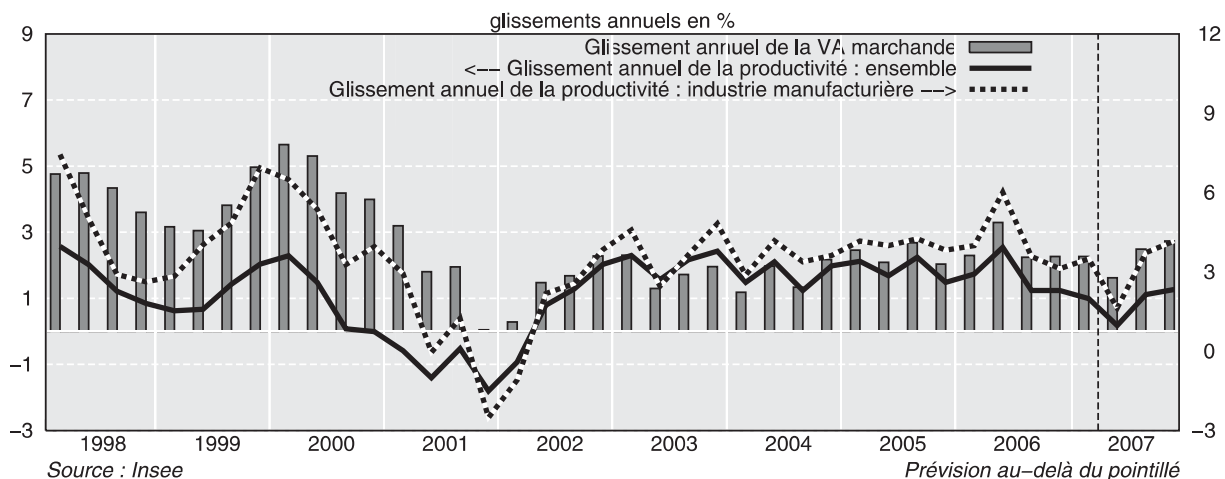
progression usuels (de +0,1 % à +0,2 % par trimestre). Au total, les créations d'emploi dans le secteur tertiaire marchand croîtraient entre +0,4 % et +0,5 % sur les trois derniers trimestres de 2007, soit 250 000 postes supplémentaires sur l'ensemble de l'année (cf. graphique 3).

## L'emploi salarié des secteurs non marchands poursuivrait sa progression

Dans les secteurs non marchands, l'emploi salarié a augmenté de 94 000 en 2006, soit une hausse de +1,4 % (après +0,8 % en 2005). En 2007,

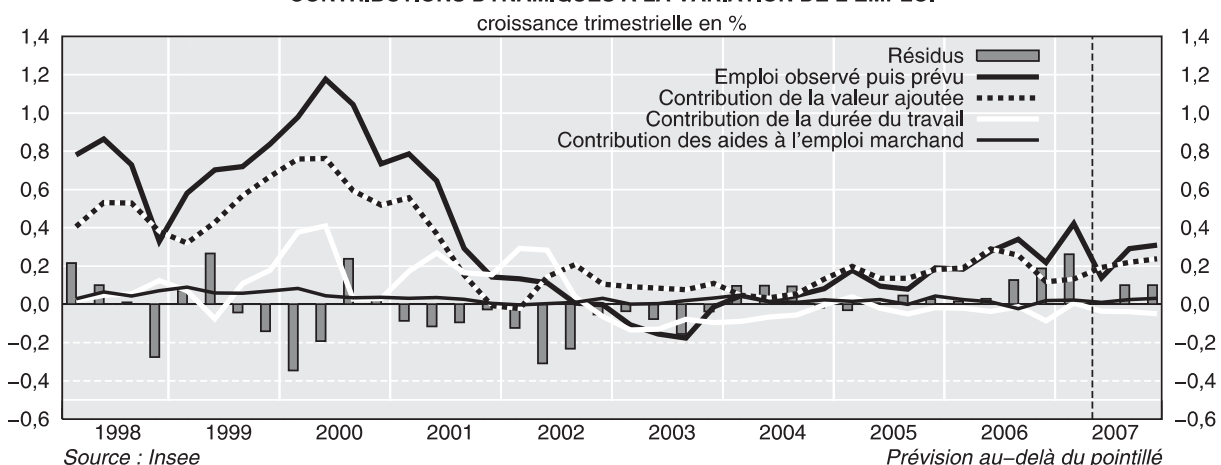
1

### PRODUCTIVITÉ APPARENTE DANS LES SECTEURS PRIVÉS NON AGRICOLES ET DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES



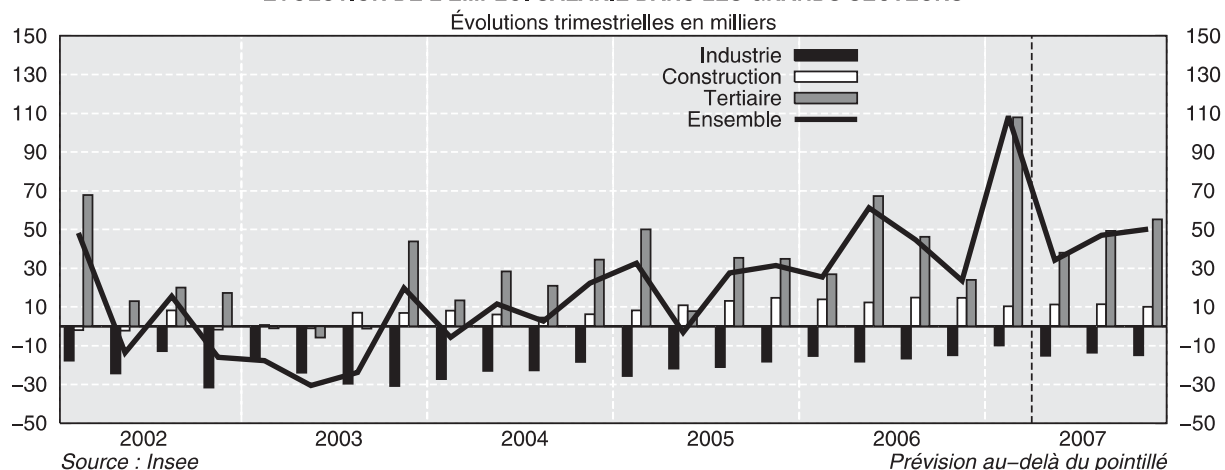
2

### CONTRIBUTIONS DYNAMIQUES À LA VARIATION DE L'EMPLOI



3

### ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LES GRANDS SECTEURS



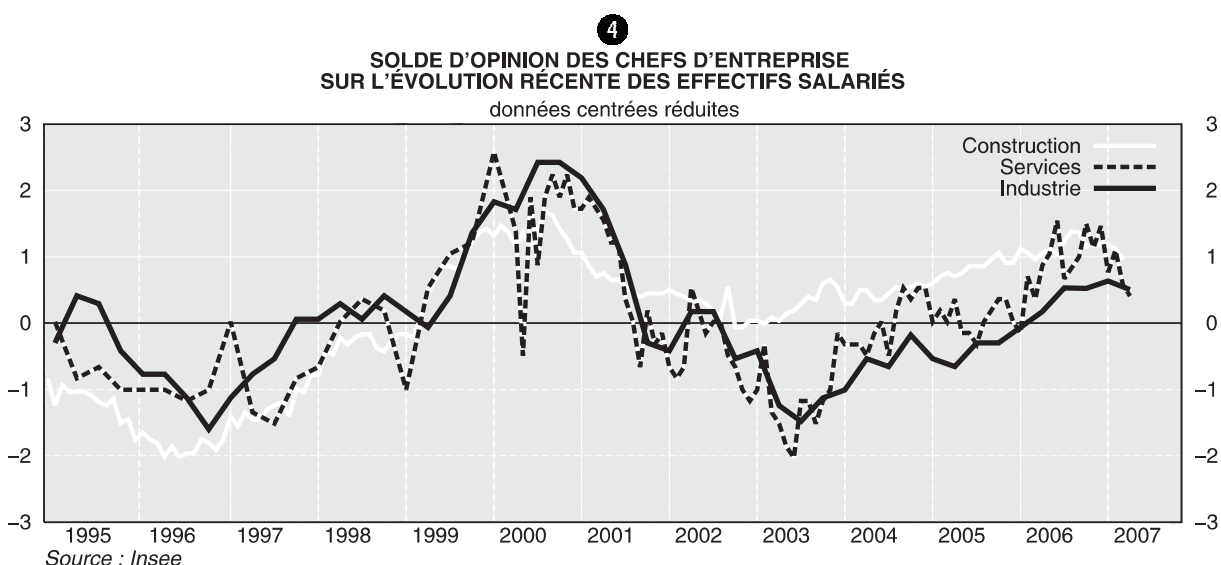
l'emploi augmenterait de 56 000 postes, soit autant qu'en 2005, du fait principalement de la diminution du nombre de bénéficiaires de contrats aidés (notamment au second semestre).

L'emploi aidé a contribué positivement à la création d'emplois en 2006 (+22 000), contrairement à ce qui était observé depuis 2001 (cf. tableau 2). En effet, les contrats du plan de cohésion sociale (contrats d'accompagnement dans l'emploi et contrats d'avenir) créés mi-2005 étaient encore en phase de montée en charge et les entrées dépassaient donc les sorties. En revanche, la contribution nette des emplois aidés redeviendrait négative en 2007 : le contrat d'avenir, toujours dynamique,

n'arriverait plus à compenser les nombreuses sorties des autres contrats désormais en rythme de croisière, en particulier les sorties du CAE.

L'emploi privé des secteurs non marchands (aidé et non aidé) resterait orienté à la hausse avec, comme en 2006, 40 000 emplois créés en 2007.

Enfin, dans le secteur public, l'emploi non marchand est resté dynamique en 2006, notamment dans les collectivités territoriales. Il le serait moins en 2007, en particulier à cause de l'impact négatif des contrats aidés. ■



**Tableau 2 :**  
**Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés (estimations)**

	2003	2004	2005	2006	S1 2007	S2 2007	2007
Contrats Emploi Solidarité	-19	-15	-89	-21	-	-	0
Contrats Emploi Consolidés	-18	-25	-35	-33	-7	-4	-11
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	-	-	121	45	9	-42	-33
Contrat d'Avenir	-	-	15	59	23	22	45
Contrats Emploi-jeunes	-65	-55	-32	-28	-12	-12	-24
CIVIS	-	1	-1	-	-	-	-
RMA non marchand	-	1	-1	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-102</b>	<b>-92</b>	<b>-22</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>-36</b>	<b>-23</b>

Note : les prévisions pour 2007 s'appuient sur les chiffres publiés dans la loi de finances 2007 votée en 2006.  
Source : Insee

# Chômage

*Des difficultés techniques liées à l'enquête Emploi, ainsi que des divergences entre cette source et d'autres sources sur le chômage (notamment les données de l'ANPE), empêchent d'évaluer précisément l'ampleur de la baisse du chômage depuis un an. En 2007, compte tenu de la vigueur des créations d'emploi (près de 300 000 attendues), une poursuite de la baisse du chômage est en tout état de cause à prévoir.*

En janvier 2007, l'Insee a annoncé le report à l'automne du calage annuel de la série mensuelle de chômage sur les données 2006 de l'enquête Emploi, calage traditionnellement effectué chaque année en mars. Les estimations mensuelles de chômage restent donc, dans la période intermédiaire, provisoires. Elles traduisent essentiellement les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. Ce caractère provisoire empêche de connaître l'ampleur exacte de la baisse du chômage sur la période récente, constat qui avait déjà été souligné dans la précédente version de la note de conjoncture de mars 2007.

Suite aux éléments déjà mis à disposition du public lors de la réunion de la formation emploi/revenus du Cnis du 8 mars, et en attendant les résultats des travaux méthodologiques qui seront restitués à l'automne 2007, cette fiche fait le point de la situation actuelle.

Au préalable, rappelons brièvement les données du problème. Deux sources permettent de mesurer le «chômage» en France : l'enquête Emploi, qui mesure le nombre de chômeurs selon les concepts internationaux définis par le Bureau international du travail (BIT), et les données de l'ANPE, qui mesurent le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'agence (DEFM). D'autres sources fournissent également des informations sur le chômage, notamment le recensement de la population (RP), qui mesure le chômage «spontané» (chômage ressenti et déclaré par la personne). Le RP n'est pas utilisé pour le suivi du chômage en tant que tel, mais il permet de disposer d'une base de comparaison pour confronter les évolutions issues des autres sources. Depuis 1986, l'Insee publie une série mensuelle qui exploite les informations des deux sources, enquête Emploi et DEFM, afin de tirer parti des avantages de chacune : dans un premier temps, la série mensuelle suit l'évolution des demandeurs d'emplois au mois le mois, afin de bénéficier de la disponibilité rapide des données de

l'ANPE ; dans un second temps, la série est calée sur les résultats de l'enquête Emploi, en moyenne annuelle, puisque ces derniers sont les seuls qui permettent de mesurer tous les types de chômage (inscrit et non inscrit), selon le cadre conceptuel défini par le BIT.

La décision annoncée par l'Insee au premier trimestre de 2007 est justifiée, d'une part, par la divergence anormalement forte entre sources (enquête Emploi, DEFM et recensement) observée en 2006 sur les données d'emploi et de chômage, ce qui en rend la synthèse problématique, et d'autre part par des problèmes techniques qui ont pu affecter l'estimation du chômage dans l'enquête Emploi et qui empêchent pour l'instant d'en valider les résultats. Entre autres, une forte diminution du taux de réponse a été observée en 2006 dans certaines régions, notamment l'Île-de-France. Le diagnostic sur ces problèmes et sur l'estimation du chômage dans l'enquête Emploi nécessite des travaux méthodologiques importants, qui ne pourront être achevés avant l'automne. À cette date seront également connus les résultats de l'enquête de recensement de janvier 2007, ce qui permettra de disposer d'une base de confrontation externe pour juger de l'évolution du chômage.

## Diagnostic méthodologique sur l'enquête Emploi : où en est-on ?

Trois causes principales posent problème pour interpréter les résultats de l'enquête Emploi 2006<sup>(1)</sup>. La première est liée à la marge d'incertitude, due à la méthodologie d'enquête par sondage. Le taux de chômage chaque trimestre est estimé avec un écart-type de 0,2 point, ce qui empêche d'interpréter des variations habituelles d'un trimestre sur l'autre et même des variations faibles d'une année à l'autre. La deuxième est liée à des problèmes structurels, identifiés depuis quelques années, tels que le «biais de rotation». La troisième est liée à la pratique de collecte de l'enquête sur le terrain, et notamment la baisse du taux de réponse dans certaines régions en 2006.

(1) Cf. présentation au Cnis ([http://www.insee.fr/fr/ppp/comm\\_presse/comm/cphc\\_Formation%20emploi-revenus%20du%20Cnis%20-%2008%20mar1.pdf](http://www.insee.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/cphc_Formation%20emploi-revenus%20du%20Cnis%20-%2008%20mar1.pdf))

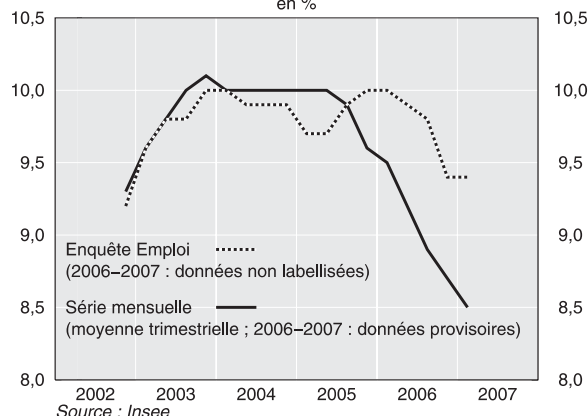
La première cause est structurelle et liée à la taille de l'échantillon enquêté, qui est restée comparable en 2007 par rapport à 2006. La deuxième pose des problèmes techniques complexes, qui réclament des investissements méthodologiques lourds : aucun résultat ne pourra donc être disponible avant la restitution prévue à l'automne.

En revanche, les efforts accrus sur la collecte de l'enquête Emploi depuis la fin de 2006 ont permis de faire remonter les taux de réponse. Au premier trimestre de 2007, ce dernier est de 84,1 %, 2 points de plus que le taux observé au premier trimestre de 2006 et même meilleur que tous les taux observés un premier trimestre depuis que l'enquête Emploi en continu existe. Par ailleurs, les écarts de taux de réponse entre régions se sont réduits et en Île-de-France, le taux de réponse a progressé de 5,5 points par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre de 2006.

### Que peut-on dire sur le taux de chômage début 2007 ?

Au premier trimestre de 2007, et en attendant la révision des données de l'enquête à l'automne 2007, le taux de chômage s'élèverait à 9,4 % selon l'enquête Emploi (données corrigées des variations saisonnières), soit le même niveau qu'au quatrième trimestre 2006. Ce chiffre est à comparer à 8,5 %, moyenne sur un trimestre de la série publiée chaque fin de mois par l'Insee et qui, sur la période 2006-2007, traduit essentiellement les évolutions des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (cf. graphique). L'écart constaté en 2006 entre l'enquête Emploi et les données de l'ANPE continue donc de s'accroître début 2007, le chômage restant stable au 1<sup>er</sup> trimestre de 2007 dans l'enquête Emploi, alors qu'il baisse de 0,2 point selon les données de l'ANPE. Rappelons toutefois que, du fait de la marge d'incertitude, les résultats de l'enquête Emploi doivent être analysés en tendance, plutôt qu'en se focalisant sur les évolutions d'un trimestre sur l'autre.

**TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIEL DANS L'ENQUÊTE EMPLOI ET DANS LA SÉRIE MENSUELLE PUBLIÉE (estimée à partir des données de l'ANPE)**  
en %



Les travaux méthodologiques engagés par l'Insee visent à estimer dans quelle mesure les résultats provisoires issus de l'enquête Emploi à l'heure actuelle pourraient être biaisés dans l'estimation du taux de chômage. Notons cependant qu'une partie des écarts entre données de l'enquête Emploi et données de l'ANPE peut d'ores et déjà s'expliquer par certains facteurs bien identifiés.

Une source importante d'écart est ainsi constituée par les chômeurs non inscrits, qui représentent environ 20 % de l'ensemble des chômeurs au sens du BIT. Les données de l'enquête Emploi permettent de savoir si un chômeur est inscrit à l'ANPE ou non : le taux d'inscription des chômeurs à l'Agence a diminué régulièrement, d'environ 0,75 point par trimestre, depuis la mi-2005. Ce taux<sup>(2)</sup> serait ainsi passé de 82 % au second trimestre de 2005 à 77 % au premier trimestre de 2007. Ceci explique une partie des écarts entre l'évolution des demandeurs d'emploi à l'ANPE et celle des chômeurs BIT. La baisse du taux d'inscription à l'ANPE des chômeurs pourrait en partie être induite par les réformes de l'indemnisation du chômage, mises en œuvre à partir de 2003, qui entre autres ont réduit la durée d'indemnisation à deux ans, et ont donc conduit à une hausse des fins de droits à partir de l'été 2005.

Une autre source d'écart est liée aux catégories de demandeurs d'emploi. Dans la série mensuelle de chômage publiée, seule l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1, 2 et 3 hors activité réduite (les «DEFM123HAR») est retenue, car c'est la série conceptuellement la plus proche du chômage au sens du BIT. Or le classement des demandeurs d'emploi dans les diverses catégories par l'ANPE peut évoluer, d'une manière qui n'est pas uniquement et pas systématiquement liée aux évolutions du chômage. Ainsi, la part des DEFM123HAR parmi les inscrits à l'ANPE baisse depuis 2003, étant passée de 68 % à environ 60 % aujourd'hui, alors que la part des chômeurs BIT parmi le total des inscrits reste stable à environ 61 %, au moins jusqu'à la mi-2006. En d'autres termes, l'ampleur de la baisse du nombre de DEFM 123 hors activité réduite serait plus forte que celle du nombre de chômeurs BIT, même si on se restreint pour ces derniers aux seuls chômeurs BIT inscrits à l'ANPE.

Les éléments présentés ci-dessus expliquent donc une partie des écarts observés entre enquête Emploi et données sur les demandeurs d'emploi. Ils n'en expliquent pas la totalité. De plus, ils n'expliquent pas les écarts constatés entre l'enquête Emploi et les enquêtes annuelles de recensement entre début 2005 et début 2006. Ces dernières font apparaître une stabilité du chômage entre début 2004 et début 2005, avant une baisse de 0,4 point entre début 2005 et début 2006. En tout état de cause, les conclusions qu'on peut tirer de ces éléments demeurent partielles et provisoires,

(2) Taux d'inscription à l'ANPE hors dispense de recherche d'emploi.

en attendant que les résultats de la totalité des travaux engagés soient disponibles, à l'automne 2007.

L'incertitude dans laquelle nous nous trouvons encore actuellement rend ainsi problématique une prévision du taux de chômage en fin d'année. C'est la raison pour laquelle on ne trouvera pas dans la présente fiche le tableau de prévisions qui y figure habituellement. La vigueur des créations d'emploi (près de 300 000 attendues) est toutefois telle qu'elle laisse attendre, en tout état de cause, une baisse du chômage en 2007, même si elle interdit d'en évaluer l'ampleur.

À titre d'illustration, avec une hypothèse de hausse de 100 000 personnes pour la croissance de la population active en 2007, correspondant à la

dernière prévision de croissance tendancielle de la population active par l'Insee, mais sous des hypothèses plus faibles sur les effets à court-terme des réformes des retraites, la baisse du chômage atteindrait 200 000 personnes en 2007. Un certain nombre de facteurs introduisent une marge d'incertitude autour de cette hausse (ampleur des effets d'appel que peut exercer sur les inactifs l'amélioration continue du marché de l'emploi ; incertitude inhérente aux exercices de projection des taux d'activité des différentes catégories de population ; incertitudes sur la mesure même de la population active, etc.). À titre d'exemple, si on retenait une hypothèse de glissement de la population active plus élevée ou plus faible de 100 000 personnes, la baisse du chômage pourrait se situer entre 100 000 et 300 000 personnes. ■

# Salaires

En 2007, le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur concurrentiel non agricole croîtrait de 3,2 % en moyenne annuelle après une progression de 3,3 % en 2006. La croissance au premier semestre de 2007 serait supérieure à celle du second semestre. En termes réels, la croissance du SMPT du secteur concurrentiel non agricole serait en revanche un peu plus forte en 2007 qu'en 2006 (+2,0 % en 2007 contre +1,6 % en 2006).

Le SMPT des administrations publiques augmenterait de 1,9 % en euros courants en 2007, soit un peu plus que l'an passé (+1,7 %). En euros constants, la progression atteindrait +0,7 % après plusieurs années de stagnation.

## Maintien de la croissance des salaires au premier semestre dans le secteur concurrentiel non agricole

La hausse du SMPT observée au second semestre de 2006 dans le secteur concurrentiel non agricole (respectivement +0,3 % et +1,3 % aux troisième et quatrième trimestres) devrait se poursuivre en première partie d'année 2007 (+1,1 % au premier trimestre et +0,6 % au deuxième).

En effet, grâce notamment à la poursuite de l'amélioration du marché du travail, et à une inflation un peu plus forte que précédemment, le salaire mensuel de base (SMB) augmenterait plus au premier semestre de 2007 qu'au second semestre de 2006. Ceci devrait contribuer positivement à la croissance du SMPT. Cependant, l'accélération du salaire de base serait atténuée dans l'évolution du salaire moyen par un ralentissement des primes après un quatrième trimestre particulièrement dynamique.

## Évolution du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

Données CVS	Taux de croissance trimestriels								Moyennes annuelles		
	2006				2007				2005	2006	2007
	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>e</sup> T.	3 <sup>e</sup> T.	4 <sup>e</sup> T.			
Salaire moyen par tête (SMPT)											
- dans le secteur marchand non agricole (SMNA) <sup>(1)</sup>	1,4	0,2	0,3	1,3	1,1	0,6	0,5	0,8	2,8	3,3	3,2
- dans les administrations publiques (APU) <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	2,1	1,7	1,9
Indice des prix à la consommation des ménages	0,5	0,5	0,4	0,0	0,3	0,4	0,2	0,4	1,7	1,6	1,2
SMPT réel (SMNA)	0,9	-0,3	-0,0	1,3	0,8	0,2	0,3	0,4	1,1	1,6	2,0
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	-	-	0,3	-0,0	0,7

■ Prévvision

(1) Le SMPT tient compte de la dynamique propre aux salaires des très petites entreprises, des variations des primes et des heures supplémentaires, et intègre également les effets de structure.

(2) Le SMPT des APU tient compte de l'ensemble de l'évolution de la rémunération des agents, en particulier des mesures catégorielles, des promotions individuelles et des effets de structure.

Source : Insee

### Ralentissement attendu en seconde partie d'année

Sur le second semestre de 2007, la bonne tenue du marché du travail devrait encore soutenir les salaires. Néanmoins, cet effet devrait être plus que neutralisé au troisième trimestre par une revalorisation modérée du SMIC (avec +2,0 % en juillet 2007 contre +3,0 % un an auparavant) du fait d'une moindre hausse des prix en glissement annuel en mai et sous l'hypothèse conventionnelle d'une absence de « coup de pouce ». La modération de l'inflation en 2007 devrait se transmettre progressivement aux salaires : le salaire de base et le SMPT devraient ainsi croître à un rythme plus faible au second semestre qu'en première partie d'année.

### Accélération des salaires réels par rapport à 2006

La croissance du SMPT devrait être en 2007 légèrement inférieure à celle de 2006 (+3,2 % contre +3,3 %), du fait de la diminution de l'inflation et sous l'effet d'une moindre hausse du SMIC au premier juillet. En termes réels, la hausse serait toutefois supérieure à celle de 2006 : +2,0 % contre +1,6 %. Plusieurs facteurs pousseraient en effet le salaire réel à la hausse : une répercussion incomplète de la baisse de l'inflation aux salaires en raison des délais de transmission usuels des fluctuations de l'inflation aux salaires ; l'amélioration en cours du marché du travail ; enfin, du fait de la détaxation des heures supplémentaires qui devrait entrer en vigueur au second semestre, une possible hausse des heures supplémentaires notamment dans les secteurs tels que le bâtiment ou les travaux publics qui connaissent d'importantes difficultés de recrutement.

### Dans les administrations publiques, augmentation du salaire moyen réel par tête en 2007

Compte tenu des revalorisations intervenues en 2006 et de la hausse du point de la fonction publique de +0,8 % au premier février 2007, le SMPT des administrations publiques bénéficie d'un acquis de revalorisation de +1,3 % en 2007. La réduction, légère, du nombre d'emplois aidés entraîne une augmentation mécanique du SMPT par effet de structure, puisque ces emplois sont peu rémunérés. Au total, le SMPT des administrations publiques progresserait un peu plus en cette année qu'en 2006 (1,9 % contre 1,7 %), ce qui conduirait à une augmentation en euros constants (+0,7 %) après plusieurs années de stagnation. ■

ÉVOLUTION DU SMPT DU SECTEUR CONCURRENTIEL NON AGRICOLE, DU SALAIRE DE BASE ET DU PIB

